

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/12/2013

Délibération n° D-2013-573

Elaboration d'un Projet Educatif de Territoire

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

Direction de l'Education

Elaboration d'un Projet Educatif de Territoire

Madame Delphine PAGE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

A l'occasion de la nouvelle organisation des temps scolaires mise en œuvre depuis le 1^{er} septembre 2013, la Ville de Niort a décidé de se lancer dans une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs éducatifs pour aboutir à la formalisation d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT).

Cette démarche a pour objectif de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, en organisant la complémentarité des temps éducatifs, dans le respect des compétences de chacun.

Ce PEDT s'inscrit dans la continuité des concertations menées par la Ville dans le cadre du Projet Educatif Global (PEG) depuis 2012, et des ateliers organisés en mai et juin 2013, concernant plus particulièrement l'articulation entre temps scolaires et périscolaires, voire extrascolaires, auxquels parents et enseignants ont été associés. Les échanges ont été conduits autour des thématiques suivantes :

- Capitaliser les atouts des animations périscolaires mises en œuvre depuis 2010 ;
- Redéfinir la pause méridienne ;
- Améliorer la liaison temps scolaire et périscolaire ;
- Élargir le projet à l'école maternelle ;
- Favoriser l'implication des parents et des bénévoles.

Par sa construction partenariale, le PEDT devient ainsi le document de référence qui permet à la collectivité de se repositionner sur le champ éducatif, de tisser avec enseignants et parents de nouveaux modes de fonctionnement et qui garantit la mise en œuvre d'activités socioéducatives de qualité, accessibles à tous les enfants. Pour cela, le PEDT précise dans sa rédaction :

- les objectifs éducatifs partagés par les partenaires ;
- Les moyens humains à disposition ;
- l'articulation avec les dispositifs existants ;
- les partenaires du projet ;
- le mode de gouvernance.

Après avoir reçu l'aval de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection des Populations (DDCSPP),

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- valider les orientations arrêtées dans le Projet Educatif De Territoire ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la convention à intervenir entre la Ville, le Préfet et le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) validant le projet.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD